



## **Politique sur les ouragans**

### **Modalités de la politique :**

#### **Mise en garde/Avertissement d'ouragan : avant le départ des passagers**

- Si une mise en garde ou un avertissement officiel d'ouragan (de catégorie 1 ou supérieure) est émis par le gouvernement local pertinent ou le 'National Hurricane Centre/Tropical Prediction Centre' et si l'ouragan est prévu toucher une destination où vous comptez séjourner, ou
- Si un ouragan a touché ladite destination une semaine avant votre départ :

#### **Nous offrirons les options suivantes :**

##### **Changement de la date de départ :**

- Vous aurez l'option de changer la date de votre départ pour le même vol, le même hôtel et la même durée de séjour (le voyage devant être complété d'ici le 10 décembre 2008 (vacances de 2 semaines) et d'ici le 16 décembre 2008 (vacances d'une semaine).
- Sans frais en sus.

##### **Changement de destination :**

- Vous aurez l'option de changer votre destination pour une autre desservie par Vacances Sunquest, non touchée par un ouragan
- La différence de prix (si celui-ci est supérieur) doit être payée selon le système de tarification
- Aucun remboursement ne sera accordé si le prix est inférieur

##### **Maintenir les réservations de voyage actuelles :**

- Si vous choisissez cette option, aucune compensation ni aucun remboursement ne seront accordés.

##### **Annulation pour un remboursement au complet :**

- Un remboursement complet sera accordé (excluant l'assurance-voyage)

##### **Ouragan survenant lors de votre séjour à destination**

- Si les passagers sont rapatriés ou évacués en raison d'un ouragan imminent ou de conditions résultant d'un ouragan
- Si les passagers décident de prendre en charge leur retour chez eux à la suite d'un avertissement d'ouragan (de catégorie 1 ou supérieure) ou à la suite d'un ouragan

**Nous offrirons ce qui suit :**

**Un crédit pour un voyage futur :**

- Valide pendant **deux ans** pour la valeur de la portion d'hébergement inutilisée pendant le séjour.
- Ce crédit n'inclut pas le tarif aérien ni les dépenses accessoires.
- Il ne s'applique pas aux passagers ayant fait des réservations de vol seulement.

**Si** les passagers sont rapatriés ou évacués en raison d'un ouragan imminent ou de conditions résultant d'un ouragan moins de 48 heures après le départ, nous offrirons ce qui suit :

**Un crédit pour un voyage futur :**

- Valide pendant **deux ans** pour la valeur payée du forfait vacances **y compris** le tarif aérien.
- Ce crédit n'inclut pas les dépenses accessoires.
- Il ne s'applique pas aux passagers ayant fait des réservations de vol seulement.

Valide pour tous les départs vers le Mexique et les Caraïbes effectués entre le 1er juin et le 30 novembre 2009.

Cette politique est sujette à modification ou annulation en tout temps. Veuillez vous reporter aux Modalités de nos brochures ou au site <http://www.sunquestagent.ca>

Publication : le 11 juin, 2009